



Vendredi 21 Février 2020 à 21h00

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE N° 1 – 2020

° ° 0 ° °

#### Affiché le 10 mars 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 27  
Présents : 20  
Procurations : 5

#### Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, COTTAVE-CLAUDET, CUJIVES, ESTRADE, LABEUR, LECERF, MARETTE, PORTES, PUJOL et ROUQUET.

Mmes BARRAL, BERBON, CHAMPEAUX, DESAINT, EYCHENNE, GUILLEMAT, LIPPENS, PONS, TEYSSIER et ZANIN.

#### Ont donné pouvoirs :

Mme BOUSQUET à M. BOUSQUET  
M. FONTA à M. COTTAVE-CLAUDET  
Mme KEROUEDAN à Mme PONS  
Mme RAYNIER à Mme EYCHENNE  
M. ZAMBONI à M. PUJOL

Absents excusés : Mme PITORRE et M. BLANC-GALERA

Secrétaire de séance : Aurélie GUILLEMAT



#### Les délibérations ci-après ont toutes été adoptées.

Délibérations prises lors de la séance	Objet	Rapporteur
2020 1 1	<b>APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2019</b>	Louis MARETTE
2020 1 2	<b>DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES</b>	Jacques PUJOL
2020 1 3	<b>VOLET INTERCOMMUNALITÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES D'ARIÈGE PYRÉNÉES</b> : Validation et signature de l'avenant à la convention-cadre Action Cœur de ville engageant sa transformation en Opération de Revitalisation Territoriale (ORT : phase de déploiement)	Louis MARETTE
2020 1 4	<b>VOLET CULTURE</b> : Convention de mise en œuvre d'un programme événementiel pour l'année 2020 au Musée de Mazères	Jeanne DESAINT
2020 1 5	<b>VOLET URBANISME : Syndicat informatique AGEDI</b> : modification des statuts	Corinne SGOBBO
2020 1 6	<b>DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE</b> : Compte rendu des décisions prises	Louis MARETTE

Louis MARETTE, Maire et président de cette séance procède à l'appel des membres du conseil municipal. Le quorum étant atteint, il propose de désigner Pierre PORTES, Conseiller Municipal, comme secrétaire.

#### **N°2020 1 1 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2019**

En vertu de l'article 28 du règlement intérieur du conseil municipal de la commune, chaque procès-verbal de séance est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement.

***Le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2019 a été adopté à l'unanimité.***

#### **N°2019 1 2 : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) (**annexe I**) prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales, doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif. Jacques PUJOL, 1<sup>er</sup> Adjoint et Vice-président de la commission des finances, a informé les élus sur la situation économique et financière de la Commune et a présenté au Conseil Municipal les priorités, les orientations qui seront proposées dans le cadre du budget primitif.

Au terme du débat, le Maire a félicité Monsieur Jacques PUJOL, Vice-Président de la Commission des Finances, pour le sérieux de son travail et la qualité de la présentation du débat d'orientations budgétaires ; il a associé à ses compliments la Directrice Générale des Services, Corinne SGOBBO, ainsi que l'ensemble du personnel administratif et comptable.

Formalité substantielle, ce débat qui n'a aucun caractère décisionnel, a fait l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat dans le département puisse s'assurer du respect des obligations légales.

***Le conseil municipal a acté la tenue du débat d'orientation budgétaire.***

**N°2020 1 3 : VOLET INTERCOMMUNALITÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES D'ARIÈGE PYRÉNÉES** : Validation et signature de l'avenant à la convention-cadre Action Cœur de ville engageant sa transformation en Opération de Revitalisation Territoriale (ORT : phase de déploiement)

La Convention cadre Action Cœur de Ville de Pamiers – Communauté de Communes des Portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP) signée le 28 septembre 2018, se transforme en convention d'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT).

Pour rappel, L'ORT se présente comme une large palette d'outils et confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux (série de mesures dérogatoires et d'avantages) notamment pour :

- Renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville
- Favoriser la réhabilitation de l'habitat
- Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux
- Mieux maîtriser le foncier
- Anticiper des départs de services

Par ailleurs, le caractère intégrateur de l'ORT et les conclusions de l'étude pré-opérationnelle en faveur de l'amélioration de l'habitat privé portée à l'échelle de notre intercommunalité **ont permis d'intégrer les communes de Saverdun et Mazères dans ce nouveau programme.**

En date du 30 janvier 2020, le Comité de Projet a validé localement **l'avenant n°1** à la convention cadre formalisant sa transformation en convention d'ORT valant OPAH-RU multi-site.

**A l'unanimité**, l'assemblée a autorisé la signature de l'avenant à la convention-cadre Action Cœur de ville engageant sa transformation en Opération de Revitalisation Territoriale (**ORT**) et valant convention d'OPAH-RU multi-sites sur les centres urbains de Pamiers, Saverdun et Mazères

**N°2019 6 4 : VOLET CULTURE** : Convention de mise en œuvre d'un programme événementiel pour l'année 2020 au Musée de Mazères

Sur proposition du Conservateur départemental de l'Ariège, l'assemblée **à l'unanimité** a autorisé le renouvellement pour l'année 2020 notre partenariat avec le Conseil départemental de l'Ariège pour la programmation d'événements culturels au musée de Mazères.

**N°2020 1 5 : VOLET URBANISME : Syndicat informatique AGEDI** : modification des statuts

**A l'unanimité**, l'assemblée a approuvé les modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte A.G.E.D.I auquel la commune adhère depuis 2004 ; ce dernier nous permet de bénéficier d'un cadastre informatisé.

**N°2020 1 6 : DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE** :  
compte rendu des décisions prises

Présentées par Monsieur le Maire, elles ont concerné :

- la signature d'un acte de sous-traitance au lot 7 du marché de travaux pour la mise en conformité thermique et accessibilité des salles municipales Séminaire et Fêbus et mise aux normes des sanitaires et de la cuisine

- Les demandes de subventions pour :
  - la rénovation des vestiaires des équipements sportifs des complexes sportifs Jean Vergé et du Couloumié,
  - l'acquisition d'un camion polybenne équipé d'un bras de potence simple articulation,
  - la rénovation fonctionnelle énergétique et mise en accessibilité PMR de la mairie
- la signature d'un acte de sous-traitance au marché de travaux pour l'aménagement des berges de l'Hers Vif , Faubourg St Louis
- la signature d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'extension du dispositif de vidéoprotection
- la signature d'une mission géotechnique de conception (étude de sol) phase avant-projet, pour l'aménagement d'une salle de réception au complexe sportif du Couloumier et la construction d'ateliers municipaux.



**L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23H00.**